



*Financé par l'Union européenne  
Next Generation EU*



## Webinaire 08/07/2022

### Projet 99 : Reméandration - ZIT

Mettre en place la reméandration de cours d'eau et créer des zones d'immersion temporaires (ZIT) pour lutter contre les inondations et les risques de pénurie d'eau

APPEL À PROJETS : mesure PRW « Résilience Biodiversité - Climat » 2022 (>< [PGRI résilience droit de tirage](#))  
Renforcement de la résilience et des fonctions écosystémiques des espaces naturels : renaturation, reméandration, restauration de zones humides dans le lit majeur des cours d'eau, zones d'immersion temporaire

# Projet 99 : reméandration / ZIT

- **Présentation de l'appel à projets**
- **Informations techniques ZIT (J-C Horlait)**
- **Questions / réponses**

# Projet 99 : reméandration / ZIT

- **Objectifs :**

- Lutter contre les inondations et les sécheresses
- Renforcer la résilience
- Renforcer la continuité écologique et la biodiversité
- Améliorer la qualité de l'eau
- Améliorer l'hydromorphologie
- Renforcer les fonctions socio-récréatives

Lutter contre les inondations  
&  
Améliorer les cours d'eau

- **Calendrier**

Passage au GW le 25/05/2022

APP : 16 octobre 2022

APP : 19 mars 2023

APP : 15 octobre 2023

# Projet 99 : reméandration / ZIT

- **Public-cible**

Les provinces

Les intercommunales

Les communes

Les Contrats de Rivière

Les Parcs naturels

Les associations reconnues

Partenariats

Accord des gestionnaires CE

# Projet 99 : reméandration / ZIT

- **Actions éligibles 100% de subvention :**
  - Etudes de faisabilité, diagnostics écologiques
  - Acquisitions de terrain, baux, ... (barème, plan de gestion de la biodiversité)
  - **Travaux** de restauration, renaturation, aménagements hydrauliques
  - Infrastructures socio récréatives
  - Monitoring, suivi, évaluation des travaux

**Chaque projet doit mener à la réalisation de travaux**

Les études de faisabilité seules ou menant à l'abandon du projet ne pourront pas être subsidiées

# Projet 99 : reméandration / ZIT

- **Coûts :**
  - Montant minimal des projets : 50.000€
  - Montant maximal des projets : 2.000.000€
  
- **Dossier de candidature :**
  - Les dossiers devront respecter scrupuleusement chaque critère
  - Les projets seront sélectionnés par un jury d'experts
  - **Qualité globale et technique du dossier**
    - Le projet documenté / bien dimensionné (ambition et des objectifs formulés explicitement Ha) / projet pertinent et réaliste / étapes, budget, risques identifiés
  - **Impact environnemental**
    - Réduction significative de l'impact sur le risque d'inondation / sécheresse, et amélioration la qualité des masses d'eau (PGRI / PGDH / PARIS)

# Projet 99 : reméandration / ZIT

- **Dossier de candidature :**
  - **Impact environnemental biodiversité**
    - Préservation ou restauration des habitats
  - **Evaluation coûts-bénéfices**
    - Dégâts socio-économiques évités / volumes stockés / surfaces impactées
  - **Pérennité**
    - Auto-entretien / coûts de gestion
  - **Approche territoriale**
    - Bassins versants
  - **Délais**
    - Objectifs Ha en 2024 et 2026
  - **Fonctions socio-récréatives**
  - **Partenariats**

# Projet 99 : reméandration / ZIT

- **Principes :**

- Do Not Significant Harm
- Suivi administratif intense SPW : comité d'accompagnement, suivi des paiements (Calista), CSC
- Suivi administratif intense CE : évaluation anti-fraude (déclaration sur l'honneur, time-sheet, qualification de la main d'œuvre, contrôle des CSC, contrôle de l'attribution, double subventionnement, conflit d'intérêts, service fictif, offres collusoires, factures excessives, opérations non-réalisées, respect des aides d'état, ... ),



## Projet 99 : reméandration / ZIT

•Qu'est-ce qu'une ZIT ? ZEC ou ZNEC ?

**Zone naturelle d'expansion  
de crue =  
lit majeur  
pas urbanisé  
sans dégâts  
pas d'ouvrage de régulation**

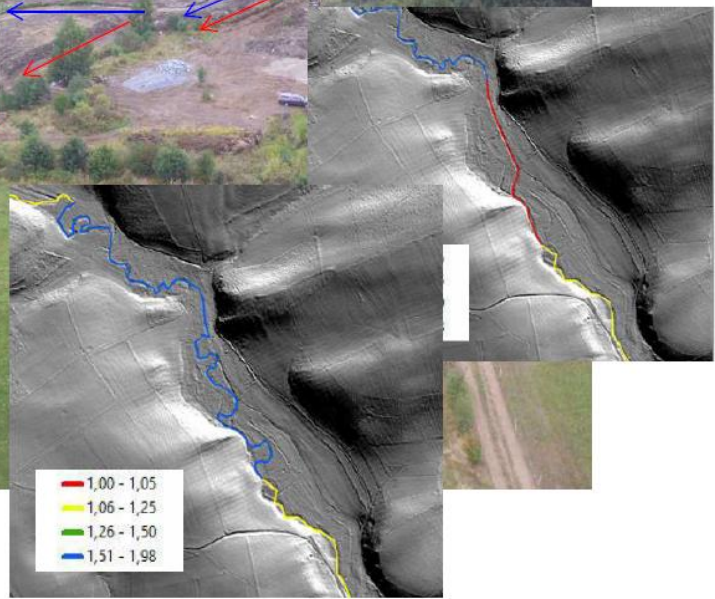
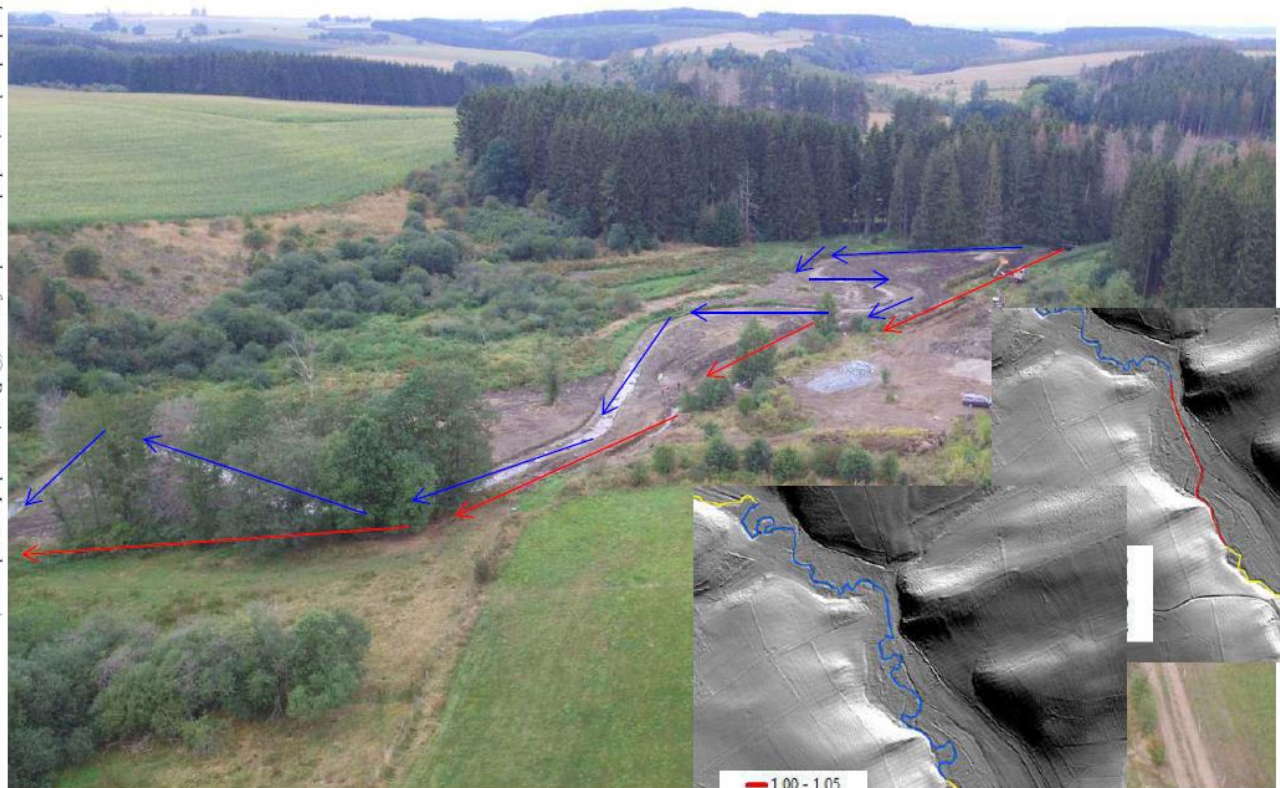


En rouge, ancien tracé  
En bleu reméandration

## Projet 99 : reméandration

- Reméandration :  
ZNEC
- Exposé technique...
- FAQ

*Vue générale du chantier de la tranchée ferme (© Province de Luxembourg)*



# Projet 99 : reméandration / ZIT

- **Questions reçues :**

- Plusieurs candidatures / porteur ?
- Chaque APP est indépendant ? Fractionnement du budget ?
- 1° APP peu documenté ou 2° APP ?
- Uniquement étude ?
- Date de facture post notification du projet ?
- Etudes en cours subsidiables ?
- Relation avec Maillage vert et bleu / subvention PGRI ?
- Comité peut apporter une modification ?
- Frais de personnel éligibles ?
- Porteur doit-il préfinancer ou envoi de la facture au SPWARNE?
- Levé d'obstacles subsidiables ?

- **Questions du jour :**

- FAQ

# Projet 99 : reméandration / ZIT

- **Contacts :**
  - [remeandration.biodiversite@spw.wallonie.be](mailto:remeandration.biodiversite@spw.wallonie.be)